

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 21 février 2024

Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2024 : publication de l'avis de réunion

L'Assemblée Générale Mixte d'Air Liquide se tiendra le mardi 30 avril 2024 à 15 heures, sur première convocation, au Palais des Congrès, 2 place de la Porte Maillot, 75017 Paris.

L'avis de réunion a été publié ce jour au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires). Il contient l'ordre du jour de cette Assemblée, les projets de résolution proposés par le Conseil d'Administration qui seront soumis au vote des Actionnaires et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des Actionnaires.

Cet avis de réunion est disponible sur le site Internet du Groupe, <u>www.airliquide.com</u>, dans la rubrique Actionnaires ; seront également disponibles sur ce site toutes les informations concernant l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale sera l'occasion de présenter la stratégie du Groupe et ses perspectives de développement. Tous les Actionnaires sont invités à s'exprimer en assistant à l'Assemblée Générale, en se faisant représenter par procuration, ou en votant par correspondance ou par Internet. Air Liquide considère la participation de chaque Actionnaire comme essentielle.

L'avis de convocation sera publié au BALO le 20 mars 2024. Les documents de convocation à l'Assemblée (incluant le formulaire de vote) seront envoyés par courrier postal aux Actionnaires à partir du 3 avril 2024 selon les conditions légales et réglementaires en vigueur, ou mis à disposition sur un site dédié pour les Actionnaires ayant opté pour la convocation électronique. Les documents relatifs à la préparation de cette Assemblée seront également tenus à la disposition des Actionnaires auprès de la Direction du Service Actionnaires d'Air Liquide, 75 quai d'Orsay, 75007 Paris et publiés sur le site Internet du Groupe www.airliquide.com, dans la rubrique Actionnaires, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en différé sur le site Internet du Groupe, en français avec traduction simultanée en anglais. Elle sera accessible, via Internet, aux personnes sourdes et malentendantes.

Actionnariat d'Air Liquide (au 31 décembre 2023)

- 34 % du capital détenu par les Actionnaires individuels
- 53 % du capital détenu par les investisseurs institutionnels étrangers
- 13 % du capital détenu par les investisseurs institutionnels français



CONTACTS

Relations Médias media@airliquide.com

Relations Investisseurs IRTeam@airliquide.com

Services Actionnaires actionnaires@airliquide.com

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2024 :

Mercredi 24 avril 2024

Assemblée Générale Mixte :

Mardi 30 avril 2024

Date de détachement du coupon*:

Lundi 20 mai 2024

Mise en paiement du dividende*:

Mercredi 22 mai 2024

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 72 pays avec 67 800 collaborateurs, le Groupe sert plus de 4 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Agir au présent tout en préparant l'avenir est au cœur de la stratégie d'Air Liquide. Avec son plan stratégique ADVANCE à horizon 2025, Air Liquide se place sur la trajectoire d'une performance globale, alliant dimensions financière et extra-financière. Positionné sur des marchés d'avenir, le Groupe bénéficie d'atouts puissants tels que son modèle économique alliant résilience et solidité, sa capacité d'innovation ou encore son expertise technologique. Le Groupe développe des solutions en faveur de la transition climatique et énergétique - avec notamment l'hydrogène - et agit pour le progrès dans les domaines de la santé, du numérique ou encore des hautes technologies.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à plus de 27,5 milliards d'euros en 2023. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, CAC 40 ESG, EURO STOXX 50, FTSE4Good et DJSI Europe.

^{*} sous réserve des approbations nécessaires par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 30 avril 2024